

DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET MESSAGER

Le 24 septembre 2018

No de dossier : 540603-19

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet :

- **Demande de modification de la désignation du Coordonnateur de la fiabilité au Québec et de remplacement du processus de consultation publique**
- **Dossier de la Régie : R-3996-2016 (Phase 2)**

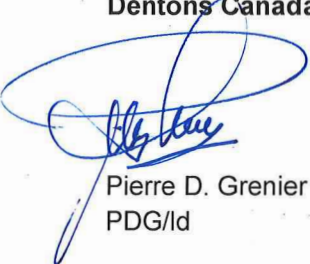
Chère consœur,

En réponse à la lettre du Coordonnateur de la fiabilité (le « **Coordonnateur** ») datée du 18 septembre 2018 (B-0043), Rio Tinto Alcan inc. (« **RTA** ») souhaite informer la Régie de l'énergie (la « **Régie** ») qu'elle sera en mesure de lui transmettre, pour fins de discussion lors de l'audience, un projet de proposition relativement au processus d'examen des demandes au plus tard le 18 octobre 2018.

Dans le contexte du présent dossier, de l'intervention de RTA et de la décision procédurale D-2018-012, RTA rappelle au Coordonnateur qu'une telle proposition ne constitue pas de la preuve et qu'elle n'avait aucune obligation de soumettre une proposition dans son document intitulé « Commentaires de Rio Tinto Alcan inc. » déposé au dossier de la Régie le 11 septembre 2018, pouvant se contenter de contre-interroger le Coordonnateur à l'audience et présenter ses arguments.

Veuillez agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

Dentons Canada S.E.N.C.R.L.



Pierre D. Grenier
PDG/ld

c.c. Me Jean-Olivier Tremblay
HYDRO-QUÉBEC, Affaires juridiques